

EVOLUTION DE L'AIRES DE REPARTITION DE LA BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*)¹ DANS LE NORD DE LA FRANCE (1)

par L. KERAUTRET (*)

En 1936, l'*Inventaire des Oiseaux de France* par N. Mayaud et H. Heim de Balsac limitait l'aire de répartition de la Bouscarle de Cetti à la moitié Sud de la France, au Sud de la Loire.

Cependant, dès 1932 au moins, la Bouscarle était installée près de Melun, dans la vallée de la Seine, à 40 km au Sud de Paris (A. Blot, *Alauda*, 1952, fasc. 2). Nouvelle étape dans la découverte de sa progression vers le Nord : 1 Bouscarle est observée et entendue le 31 mai 1959 près de Boissy-l'Aillerie (Seine et Oise), le long de la Viosne, affluent de l'Oise à 25 km au N-O de Paris (*Oiseaux de France*, 1959, n° 26). En octobre de cette même année 1959, 3 Bouscarles sont baguées à l'étang de Saclay, au S-O de Paris.

Dans le Nord-Ouest de la France, la Bouscarle progresse également puisque le 24 novembre 1958 un individu avait été bagué près de Rennes (*Penn ar Bed*, sept. 1959, n° 18).

A l'automne 1959, la Bouscarle s'était également signalée par son chant aux étangs de St-Quentin (Trappes) et de St-Hubert (près de Rambouillet) en Seine-et-Oise toujours (*Oiseaux de France*, n° 27).

Aux étangs de Vermand, dans la vallée de l'Omignon, petit affluent de la Somme, dans l'Aisne, la Bouscarle est entendue pour la première fois le 28 janvier 1960, puis observée le 16 février, tandis que 4 individus y chantaient le 17 mars 1960 (*Oiseaux de France*, n° 28).

En 1962, une carte publiée dans *Oiseaux de France*, n° 36 faisait le point de la situation connue; la Bouscarle a atteint :

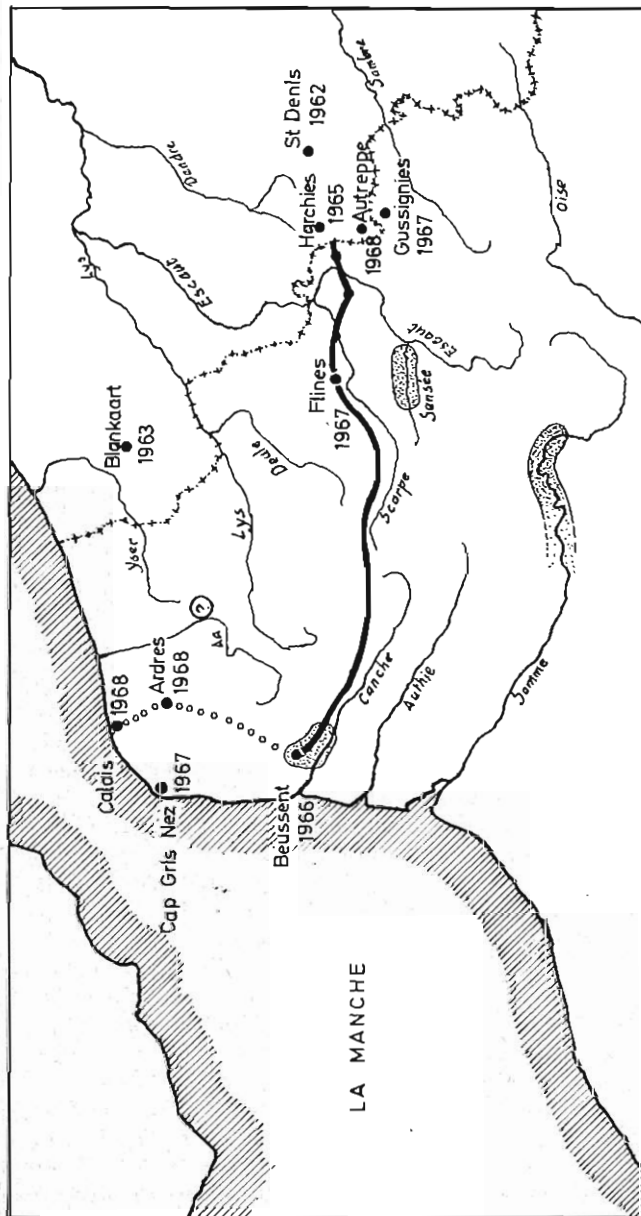
- au Nord, l'embouchure de la Seine et la vallée de la Somme ;
- à l'Ouest, la pointe de la Bretagne ;
- à l'Est, les confins de la Champagne et de la Lorraine.

A l'automne 1964, l'exploration de plusieurs zones humides du Nord de la France me permit d'y constater l'implantation solide de la Bouscarle. Il s'agit, du Sud vers le Nord :

- des marais de Sacy-le-Grand, dans l'Oise ;
- des marais de Pierrepont, près de Laon, dans l'Aisne ;
- de la vallée de la Somme près de Péronne (Somme) ;
- de la vallée de la Sensée, enfin, dans le Nord-Pas de Calais.

(1) N.D.L.R. : Sauf exception, il n'a pas été tenu compte, dans cette communication, des données postérieures à 1967. Rappelons que l'espèce a été observée pour la première fois en Hollande en 1968 (Lehaen, 1969 dans Limosa, 42 : 110-111) ; voir aussi Tricot, 1968 (Aves, 6 : 46-48) et Le Héron, 1969, fascicule 1.

(*) 184, rue Saint-Michel, 59-DOUAI, France.



DISTRIBUTION DE LA BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*) EN 1968 DANS LE NORD DE LA FRANCE

- limite septentrionale certaine
- limite hypothétique
- ⊗ zones à forte densité bien connue
- lieux d'observation et année de la première observation
- + + + + + frontière franco-belge

La densité remarquable des Bouscarles dans les trois derniers lieux cités, et notamment dans les marais de la Sensée, qui devinrent mon terrain d'études, m'autorise à penser que l'implantation de l'espèce près de Douai date sans doute des années 1960-1962, d'autant qu'en 1962 la Bouscarle est présente à St-Denis, dans le Hainaut belge.

En 1965, la formation d'un réseau d'observateurs dans le Nord-Pas de Calais permettait de rassembler quelques nouvelles données et le n° 1 du bulletin du Groupe Ornithologique Nord, *Le Héron*, publiait une carte où figuraient les localités connues occupées par la Bouscarle en 1967 : la localité la plus septentrionale occupée certainement par la Bouscarle est Beussent, dans la vallée de la Course, affluent de la Canche (printemps 1966).

Le 27 août 1967, une Bouscarle est capturée et baguée par des Anglais au Cap Gris Nez. Est-ce l'indice d'un lieu de reproduction peu éloigné : peut-être les marais de Tardinghen tout proches ou les marais et étangs de Guines et d'Ardres, à 20 km à l'Est du Cap Gris Nez ? Les observations du printemps 1968 viennent à l'appui de cette hypothèse puisqu'une Bouscarle chante le 9 avril au bord d'un étang d'Ardres. Elle est également entendue à l'étang d'eau saumâtre de la « Flaque à Guerlettes », près de Calais, le 24 mars et le 23 juin 1968.

Cependant de nouvelles observations sont nécessaires pour pouvoir affirmer l'existence d'une population de Bouscarles dans cette région. Par ailleurs, nous manquons encore totalement de renseignements au sujet de la Bouscarle dans les marais de St-Omer (Clairmarais). Si ce dernier lieu se révélait occupé, il serait permis de conclure que toutes les localités favorables du Nord-Pas de Calais sont habitées par la Bouscarle.

En conclusion, la vitalité des populations septentrionales de la Bouscarle de Cetti est à souligner. Cette vitalité se traduit d'abord par une densité remarquable dans la vallée de la Sensée par exemple où l'espèce semble avoir trouvé son « optimum écologique » : en l'absence de relevés précis, disons simplement qu'en période de reproduction les chants « éclatent » régulièrement tous les 100 m, ou tous les 50 m le long des parcours suivis par l'observateur. D'autre part, à la suite de l'hiver 1962-63, particulièrement rude, les observations de l'automne 1964 et du printemps 1965 ont montré que cette densité était apparemment aussi forte qu'aujourd'hui dans ces mêmes biotopes. Cela mérite d'être relevé, car P. Géroudet écrit à propos de la Bouscarle : « En hiver, ce passereau méridional et insectivore subit l'épreuve de la neige et du gel, qui anéantissent parfois des populations entières. Ce fut le cas en Camargue : dès 1940-41, l'espèce auparavant si abondante disparut presque totalement. » (*Les Passereaux*, tome II, 2^e édition revue). Faut-il conclure à une vitalité plus grande des individus « conquérants » ? La réponse pourrait être apportée par une étude sérieuse de la biologie et de l'écologie des Bouscarles nordistes : comment cet « insectivore » se nourrit-il en hiver ? Y a-t-il des mouvements réguliers ? de quelle ampleur ? Enfin une étude biométrique à l'occasion du baguage permettrait de comparer la population septentrionale à la population camarguaise par exemple.